

## Pour qui ?

Tous les élèves du lycée ! De façon plus générale, tous les membres de la communauté éducative peuvent adhérer à l'association et choisir de s'impliquer dans l'animation, la gestion, et /ou profiter des activités mises en place.

Sa "direction" est assurée par des élèves, élus par les membres de l'association, qui ont 16 ans ou plus, âge minimal légal pour prendre des responsabilités associatives. Des adultes de l'établissement (proviseur, gestionnaire, CPE...) accompagnent les jeunes dans cet apprentissage de la responsabilité.

La MDL travaille judicieusement en collaboration avec le CVL. Leurs missions et compétences sont complémentaires.

## Pour quoi faire ?

La Maison des lycéens (MDL), c'est une association gérée par les élèves, au service de l'amélioration de la vie des lycéens et lycéennes.

Elle rassemble les jeunes souhaitant s'engager dans le développement de la vie socio-culturelle du lycée (actions solidaires, culturelles, artistiques, sportives...). Elle leur donne l'opportunité de monter des projets en autonomie, et de prendre des responsabilités importantes (gestion d'un budget, d'un événement).

## Où t'informer ?

Rapproche-toi de la personne référente vie lycéenne de ton établissement en début d'année (souvent un des CPE), ou cherche le bureau de la MDL et son ou sa présidente.

La maison  
des

des  
lycéens et  
des  
lycéennes



## Pour quels avantages ?

C'est un espace d'engagement idéal pour développer ton autonomie, ton sens de l'initiative et acquérir des compétences humaines et professionnelles importantes.

Le statut associatif donne la possibilité de gérer un budget propre, ce qui donne du pouvoir d'agir et de la liberté d'action.

La MDL est souvent associée à un espace de vie, un foyer ou une cafétéria, pour se détendre, se réunir, s'organiser, lieu essentiel à l'épanouissement et la réussite des élèves.

Cet engagement peut être valorisé dans ton dossier Parcoursup (si mention dans le bulletin et/ou dans l'appréciation délivrée par le chef d'établissement).

## Des exemples d'actions

- Gérer la cafétéria du lycée (LPO J. Vallot de Lodève @joseph.vallot\_cvl et @mdljoseph.vallot)
- Organiser un bal de fin d'année ou un carnaval (LPO Arago de Perpignan, @arago\_mdl ; cité scolaire Françoise Combes ; @cite\_scolaire\_francoise\_combes), une journée des talents ou une semaine des arts (LPO Philippe Lamour, @lycee\_philippe.lamour), une journée des vêtements dégenrés (LPO J. Vallot de Lodève @mdljoseph.vallot)...
- Organiser un événement convivial élèves / adultes comme des olympiades (LPO Champollion de Lattes; @lyceechampollionlattes; un tournoi de baby foot (LPO R Gosses de Clermont L'Herault @mdlrenegosse)